



Echos de la commune 2023

Eckartswiller



Table des matières

EDITO	3
2024 Année électorale	4
Les affaires communales	4
Civisme.....	4
Calendrier des chasses en forêt indivise.....	4
Budget	5
Renouvellement du bail de chasse.....	6
Vente maison Gebauer.....	6
Cession de propriétés communales impasse des châtaigniers	6
Révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT)	6
Janvier neigeux.....	6
La fibre	7
Fontaine à sec	7
Travaux SDEA	7
Décès	8
Mariages	8
Anniversaires.....	8
Naissances	8
Mur du cimetière	9
Toit salle polyvalente	10
Eglise nettoyage des gouttières de l'église.....	11
Presbytère	11
AG du souvenir Français	13
Conseil fabrique le 18 mars et le 7 octobre (20 ^{ème} et 21 ^{-ème} soirées tartes)	13
AG du club de Gym.....	14
Arbres morts	14
Nettoyage printemps.....	15
Déchets verts (14 juin).....	15
Travaux routiers.....	16
SANEF	17
Incivilités	18
Protestation des maires	18
Festivités communes	19
Etang pêche 14 juillet	20
Augmentation du prix de l'énergie.....	20
La loi ZAN	20
Vous avez un projet d'urbanisme ?	21
Rentrée scolaire	22
L'APPEJE – L'association des parents d'élèves du RPI St Michel	22
Pompiers.....	23
Nettoyage du cimetière :	23
Phénomène bizarre	23
Cérémonie du 11 novembre.....	24
La chorale « fusionnée » d'Eckartswiller / Saint-Jean Saverne.....	25
Conseil fabrique - Remerciements	25
La crèche 2023	25
Notre démocratie est 'elle en danger ?	26
Bibliothèque St Jean.....	27
Don de Sang	27
Parc des Vosges du Nord.....	28
L'autonomie énergétique du territoire, c'est aujourd'hui qu'elle se construit !.....	29
QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR TRIER MES BIODECHETS ?.....	30
L'entretien des trottoirs par les riverains.....	31
MAPA Monswiller.....	31
Histoire d'Eckartswiller.....	32
<i>Quelle belle langue que la nôtre ! Une belle poésie d'Yves Duteil Josette Pfeiffer</i>	34
Commune d'Eckartswiller : Date des jours de chasse dans la forêt indivise.....	35

EDITO

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage en juin 2020 fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les graves tensions sociales que traverse notre pays, nous renforce à la fois dans nos valeurs et dans nos objectifs.

Les habitants de nos communes demandent simplement à vivre paisiblement et en sécurité. Rien ne justifie de tels actes, aucune circonstance, aucun événement si dramatique soit-il.

Cette année 2023 fut aussi singulière en ce qui concerne le réchauffement climatique ; nous avons connu un été très chaud et sec, au point de voir notre source alimentant la fontaine et le robinet du cimetière se tarir. Une première à ma connaissance. La mise en place au printemps d'un récupérateur d'eau de pluie devrait nous prémunir du renouvellement de ce problème. L'excès de pluie après la sécheresse, tout aussi inaccoutumé, a inondé quelques régions nous épargnant cependant. Les travaux de désensablement de la Zinsel, engagés cet été par la CEA à Oberhof, ont peut-être évité un 1^{er} débordement lors du déluge d'octobre.

Dans le domaine économique, l'inflation nous a tous touchés au porte-monnaie. Pour la facture électrique, nous avons pu profiter dans un 1^{er} temps du bouclier tarifaire qui limitait les hausses astronomiques, mais nous avons été rattrapés au moins d'août par une hausse conséquente. Le coût de chauffage au gaz des bâtiments communaux va fortement marquer les dépenses d'énergie. En effet, le contrat triennal (à tarif fixe) de gaz a pris fin au mois de mai pour l'école, le nouveau tarif multiplie par 3 le coût du kWh. Concernant la mairie et la salle polyvalente, le contrat échu en fin d'année « n'a qu'un » coefficient multiplicateur de 2.

Un autre gros poste de dépenses prévues en 2024 concerne la réfection du mur du cimetière. La société mandatée pour effectuer les sondages du sous-sol, du fait de leur carnet de commande très rempli, a pris un an de retard pour nous fournir son analyse. L'étude d'avant-projet nous est promise pour la fin de l'année, le coût est estimé entre 150 et 200 K€. Le chantier devrait démarrer fin du 1^{er} semestre 2024. Une aide de l'Etat (DETR) et un Fond Communal versé par la CEA sont attendus.

Notre vieux véhicule communal va fêter ses 20 ans l'année prochaine ; il a été entretenu et réparé tant par le garagiste que par Marc Simon, afin de le maintenir en état, avec ses 220 000 km. Le contrôle technique 2024 sera déterminant quant à son remplacement.

Il est à noter que les matériels de nos 2 communes sont partagés, cela évite certains achats en doublon. La mutualisation de nos équipements est une économie certaine.

Côté finances, vous avez reçu récemment votre avis d'échéance pour la taxe foncière. Vous avez certainement remarqué que le montant a augmenté. Cela s'explique par le fait que l'Etat a décidé de revaloriser toutes les bases locatives de 7,1%. Quant aux taux communaux, comme l'année précédente, le conseil municipal a décidé de ne pas les augmenter.

Dans cet Edito, je souhaite remercier le personnel communal qui œuvre au quotidien pour le bien des citoyens, que ce soit pour l'entretien des paysages, la gestion administrative de la commune, l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire, la gestion de la salle polyvalente, sans omettre le prestataire qui s'occupe du nettoyage des locaux.

Je remercie aussi la présidente du conseil de fabrique et l'ensemble des bénévoles qui nous permettent de nous rencontrer, d'échanger et de déguster 2 fois par an les excellentes tartes flambées. Je remercie les personnes qui répondent à l'appel pour les séances de nettoyage du cimetière et le nettoyage de printemps. Je n'oublie pas les petites mains qui décoorent, fleurissent les parterres aux différents moments de l'année. Je vous encourage à rejoindre toutes ces petites équipes heureuses de vous y accueillir.

Je vous souhaite à toutes et à tous le Meilleur pour l'année 2024, en espérant qu'au-delà de notre commune, les conflits ukrainiens et israéliens cessent au plus vite, afin de retrouver une stabilité mondiale.

2024 Année électorale

Elections européennes ==> **Dimanche 9 juin 2024**

Les affaires communales

Heures d'ouverture de la mairie au public

Mardi de 14 h à 17 h 30

Adresse courriel : mairie.eckartswiller@wanadoo.fr

Jeudi de 14 h à 17 h 30

téléphone : 03.88.91.12.85

Permanence Maire / Adjoints :

Mardi et jeudi de 16 h à 17 h 30, ou sur rendez-vous en vous adressant au secrétariat.

N'hésitez pas à visiter le site internet de la mairie : www.eckartswiller.fr

Vous y trouverez une multitude d'informations concernant la commune, les manifestations et les liens utiles pour vous renseigner sur les démarches administratives.

Qualité de l'eau : consulter le site de la SDEA : www.sdea.fr

Accompagnement Bus scolaire :

Après avoir passé 3 ans dans la fonction « d'accompagnateur de transport scolaire » sur la ligne scolaire du RPI, Gaby Becker a tenu à mettre un terme à cette fonction, la commune la remercie pour son professionnalisme. En recherche d'un / d'une remplaçante, Anne-Marie Monzel a accepté de prendre la relève après avoir été « briefée » par Gaby début Juillet et à la rentrée en septembre. Merci à nos retraitées actives.

Fête des Seniors

Suite à une recrudescence générale de cas de COVID, dont une partie de l'équipe municipale a été affectée, la fête des seniors planifiée au dimanche 3 décembre a été décalée à une date non encore définie au moment de la préparation de ce bulletin. Il y avait lieu d'éviter de « créer » un cluster... Le traiteur a su se réorganiser au moment de la prise de décision. Un nouveau courrier sera adressé aux personnes invitées pour connaître leur disposition. La date de report sera soit fin janvier ou début février. A suivre ...

Civisme

Après les gestes barrières de la pandémie, il est utile de rappeler aux propriétaires de chien d'appliquer des gestes simples pour ramasser les déjections de leur animal préféré et ainsi participer au bien-être et au respect collectif.



Calendrier des chasses en forêt indivise

Le lien vous permettant de consulter le site de l'ONF affichant le calendrier.

<https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale>

Dates des chasses planifiées au Nord de l'A4 au sud de l'A4

Budget

Compte administratif 2022

Dépenses de fonctionnement	208 942,52€
Recettes de fonctionnement	332 126,63€
Excédent de fonctionnement	123 184 ,11€
Dépenses d'investissement	69 727,88€
Recettes d'investissement	315 845,32€
Solde d'investissement de l'exercice	246 117,44€
Résultat de l'exercice	369 301,55€
Solde d'investissement reporté n-1	122 299,26€
Résultat global d'investissement	123 818,18€
Excédent global de clôture de l'exercice	470 673,60€
Détail du fonctionnement 2022	
<u>Dépense :</u>	
Charges à caractère général	81 121,27€
Charges de personnel	87 844,26€
Atténuations de produits	1 934,00€
Autres charges de gestion courantes	36 526,18€
Total dépenses de fonctionnement	207 425,71€
<u>Recette :</u>	
Impôts et taxes	168 040,56€
Dotations et participations	50 842,62€
Atténuations de charges	400,00€
Produits du service du Domaine	26 744,86€
Produits de gestion courante	61 458,42€
Produits exceptionnels	24 640,17€
Total recettes de fonctionnement	332 126,63€

Renouvellement du bail de chasse

Tous les 9 ans, il y a lieu de renouveler les baux de chasse de toutes les communes, selon le droit local d'Alsace et Moselle. Dans ce cadre, un gros travail des mairies consiste à contacter par courrier l'ensemble des propriétaires pour savoir si ces derniers souhaitent garder ou renoncer au versement du produit de chasse. Les courriers en retour ont fait apparaître que le produit sera reversé à la commune. Cette recette est affectée à l'entretien de la voirie. Merci aux propriétaires pour cette décision.

Vente maison Gebauer

Léguée à la commune par le couple Bruno et Marie-Louise GEBAUER, la petite maison a été mise en ligne sur le BON COIN. Après plus d'une dizaine de visites gérées par l'adjointe Yolande, plusieurs offres intéressantes ont été reçues. C'est un couple de jeune gens qui l'a acquise afin d'y entreprendre d'importants travaux de rénovation. Leur objectif est de la mettre en location à l'issue de la remise en état.



Cession de propriétés communales impasse des châtaigniers

Les terrains entourant certaines maisons de l'impasse des châtaigniers et appartenant à la commune vont être vendus aux riverains. En effet, à la suite de la rénovation de voirie de l'impasse, il y a quelques années, permettant la création de places de stationnement, les parties de terrains attenantes aux maisons avaient un usage privatif par les riverains. Afin de régulariser cette situation, le conseil municipal a décidé de faire cadastrer ces parcelles et de les vendre aux propriétaires.

Révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT)

L'enquête publique a eu lieu de mai à juillet 2023. Le rapport du commissaire enquêteur est consultable sur le site du PETR (Pays de Saverne Plaine et Plateau).

www.paysdesaverne.fr

Janvier neigeux

En janvier 2023, la commune a eu droit à quelques jours de neige. Marc et Jean-Luc ont mis en œuvre leur talent de déneigeur pour dégager les rues et placettes.

RAPPEL : Eckartswiller, vu notre réseau de voirie pentue, est classé en zone « montagne » et en conséquence, il y a lieu d'équiper nos voitures en pneus neige ou pneus 4 saisons « homologués ».



La fibre

Dans le cadre d'une Délégation de Service Publique (DSP), la société ROSACE a déployé la fibre sur le Grand Est dont notre commune. Confiés à des prestataires souvent pressés et pas toujours très professionnels, ces travaux ont souvent été bâclés sur les parties aériennes ...

Pour l'ensemble des habitations souhaitant avoir accès à la fibre, il y a lieu de contacter l'opérateur de leur choix. Ce dernier pose le câble à partir de l'espace public vers votre point de livraison dans votre logement. Pour une réalisation propre, il est important d'étudier le cheminement du futur câble avant le raccordement et de préparer les gaines de câblage.



Fontaine à sec

L'année 2023 nous a gratifié d'un été particulièrement sec. La fontaine et le robinet du cimetière ont cessé de couler. On a pu observer un goutte à goutte au réservoir du « Geise kamerle » situé au fond du vallon du « Wildtal », ce réservoir alimente depuis des décennies ces 2 points d'eau. Cette situation inédite, ne s'était encore jamais produite à notre connaissance. La faute au réchauffement climatique ?

Pour pallier ce problème, un récupérateur d'eau de pluie sera installé au cimetière l'année prochaine.



Travaux SDEA

La SDEA a réalisé certains travaux préventifs en remplaçant des canalisations fragilisées.

Par ailleurs, le même syndicat est intervenu sur des regards d'écoulement d'eau pluviale révélés bouchés par temps de pluie, ils ont été nettoyés avec un équipement adapté.

Des poteaux d'incendies non conformes (mécanisme fatigué, débit Insuffisant, ...) ont été remplacés en 2023.



Décès

Claude OTT	05/02/23
Philippe ALLENBACH (sur autoroute)	07/02/23
Eloi SCHUTZ	08/05/23
Marie-Thérèse HESS épouse CELERIER(Oberhof)	08/05/23
Suzanne DASSLER	31/05/23
Arsenn IBERSIENE	04/07/23
Roland GLASSMANN (Oberhof)	21/08/23



Mariages

Madame Perrine KORNMEYER et Monsieur Benoit MEYER	04 mai
Madame Charline Gaudin et Monsieur Jonathan	15 juillet



Anniversaires

Mme Monique HUY

Mme Gabrielle MULLER

M. Bernard KAUFFENSTEIN

M. Robert MENG



85 ans



85 ans



80 ans



85 ans

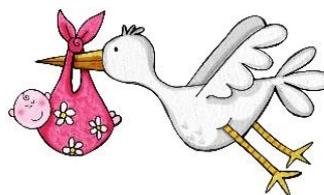
Mais également (sans photos) :

90 ANS : Monsieur Robert GOSTEL - Monsieur Jean Albert KUNTZNER

80 ANS : Monsieur Raymond BETZINGER – Monsieur Daniel PAWLOWSKI

Naissances

Lina Evelyne SCHONGART	le 02 juin 2022
Messen IBERSIENE	le 11 juin 2023
Arsenn IBERSIENE	le 11 juin 2023



Mur du cimetière

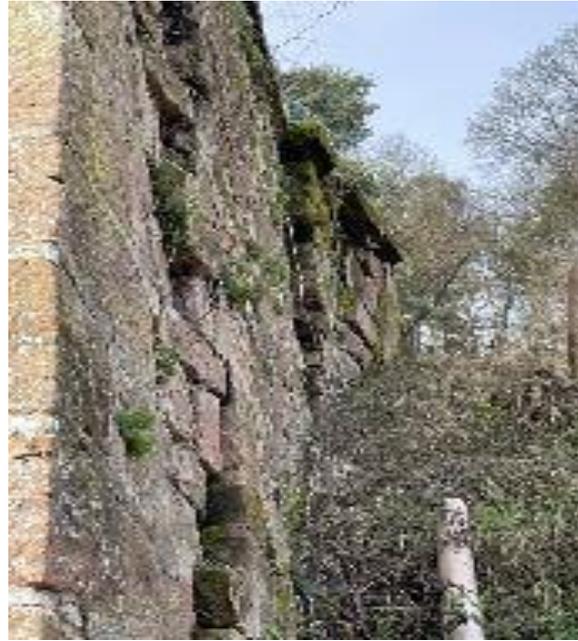
Le chantier du mur du cimetière avance à très petits pas !

Le préalable à tous travaux sur cet ouvrage était de faire réaliser un sondage des sols tant pour la partie basse extérieure au cimetière, que dans le cimetière même. La commande a été passée à la société FONDASOL au deuxième trimestre 2022. Le forage a été réalisé le 23 mars 2023 et le résultat de l'analyse de ce carottage a été présenté le 12 septembre.

Un bureau d'étude, fort des résultats, va réaliser un avant-projet de la solution à mettre en œuvre.

Dès réception de cet avant-projet avec un chiffrage estimé, il y aura lieu de publier un appel d'offres public pour trouver les entreprises en capacité de réaliser l'ouvrage.

A réception des offres, le conseil municipal retiendra la meilleure entreprise selon différents critères de solution technique et d'estimation financière.



L'entreprise ADAM en chantier sur la commune de Saint-Jean-Saverne, a détaché une pelleteuse pour monter la carotteuse au-dessus du muret. Merci à son chef d'équipe.



Salle polyvalente – le toit

Ayant constaté des infiltrations d'eau, la réfection de la toiture de la salle polyvalente a dû être réalisée en mars avril 2023.

À la suite des fortes augmentations des matières premières ainsi que de certaines pénuries dans le bâtiment ; la couverture en tuile s'est avérée moins onéreuse qu'une couverture en tôle profilée en acier. Les six fenêtres de toit (type velux) ont également été remplacées.

Ce chantier représente pour la commune une dépense d'environ 48.000 € hors taxe. Une subvention de 21.300 € a été attribuée par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace).



Eglise nettoyage des gouttières de l'église

Les feuilles tombant de la proche forêt finissent souvent dans les gouttières des bâtiments, il en va de même pour l'église. Vu la hauteur du bâtiment, l'accès aux gouttières avec une échelle est risqué et dangereux pour l'ouvrier communal ou toute entreprise.

Par ailleurs, la gouttière au-dessus de la porte de la sacristie ayant une fuite, l'entreprise Fischer équipée d'une nacelle a réparé et nettoyé les gouttières des 2 côtés. Avec cette opération, quelques tuiles ont aussi été remplacées.

Le coût de cette intervention s'est monté à 3.000 €



Profitant d'une journée pluvieuse, Marc a repéré une poutre mouillée sur la charpente de l'église. Une chatière était tombée, elle a été remplacée dans la foulée.



Presbytère

Fin juin, la canicule commençant à assécher l'atmosphère, un petit début d'incendie lié à une cigarette mal éteinte sur le rebord de la fenêtre, a laissé quelques traces sur la façade du presbytère.

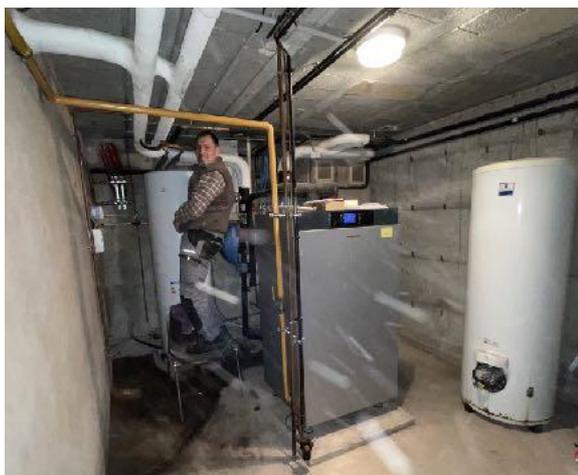
En effet, cela s'est passé la nuit, un pot de fleur en matière plastique donc inflammable a commencé à fondre et le plastique a coulé le long du mur, tout en « mouronnant », le feu a aussi commencé à chauffer et faire fondre la fenêtre.

La voisine du rez-de-chaussée voyant des petites boules enflammées passer devant sa fenêtre, a averti sa voisine du 1er étage. Le début de feu a été rapidement maîtrisé grâce à la vigilance de la locataire du rez-de-chaussée.

Un grand merci à Mme Gasser pour cette intervention qui aurait pu avoir des conséquences plus graves. Le remplacement de la fenêtre, le nettoyage et ravalement de la façade sera pris en charge par l'assurance du locataire.



Salle polyvalente – Le chauffe-eau



En inspectant la chaufferie de la salle polyvalente, le maire a constaté que le chauffe-eau fuyait légèrement et présentait une grande faiblesse. Marc notre ouvrier communal, ayant des talents de chauffagiste, s'est empressé de le remplacer.



Conseil municipal au restaurant Oberhof

Comme tous les ans, les conseillers municipaux et le personnel communal se sont retrouvés au restaurant d'Oberhof, pour faire honneur à notre restaurateur M. Hermann, connu pour faire déguster la meilleure tarte flambée de la région. La date retenue rassemblant le plus de monde était le 31 mars, le maire et les adjoints ont offert les boissons aux convives.



AG du souvenir Français

Mme Murielle Schwab, présidente de la section locale du « Souvenir Français » a souhaité délocaliser l'Assemblée Générale annuelle à la salle polyvalente d'Eckartswiller. Le Maire Jean-Jacques Jundt a fait une rapide présentation de la commune. Le verre de l'amitié a été servi à l'issue de l'assemblée.



Conseil fabrique :

Le 18 mars et le 7 octobre (20^{ème} et 21^{-ème} soirées tartes)

En reconduisant cette soirée au printemps, la paroisse St Barthélemy d'Eckartswiller a organisé sa 20^e rencontre festive à la salle polyvalente du village. Les nombreux bénévoles ont retrouvé leur poste tant à la cuisine pour la garniture des fonds de tartes ou pizzas, qu'aux quatre fours pour la cuisson et le service à table, sans oublier les barmans.

L'air printanier aidant, vers 18 h 30, le « drive » a été très sollicité par les personnes demandant des tartes à emporter ; les maîtres pizzaiolos à la cuisine et le personnel gérant les fours ont été mis à forte contribution. Les organisateurs ont été agréablement surpris par le retour en salle d'un nombreux public, voyant ainsi arriver des familles, des jeunes entre amis, des groupes d'associations locales, voire des personnes faisant un « pèlerinage » pour retourner à leur village de naissance.

Appréciant les mets servis, plusieurs personnes ont émis des compliments sur la qualité des tartes, de quoi satisfaire la présidente Josette Pfeiffer et l'ensemble de l'équipe composée d'une vingtaine de bénévoles. Outre le fait que cette soirée ait contribué au financement de l'ancienne horloge Schwinglé exposée depuis quelques mois à l'église Ste Barthélemy, elle a permis aux citoyens de la commune et des villages environnants de se rencontrer à nouveau pour un moment de partage convivial, objectif essentiel de ce rendez-vous.



AG du club de Gym

Forte d'une trentaine de participants, la présidente du club de gymnastique, Yolande Rebstock, a tenu l'Assemblée Générale à la salle polyvalente, au mois de mars. Un moment de convivialité a clôturé cette soirée.

Pour terminer la saison 2022-2023, les adhérents du cours du jeudi avec leur animatrice Brigitte ont opté pour une sortie pédestre au Mt St-Michel suivi d'un petit repas préparé par leurs soins. Isabelle qui anime le groupe du lundi avait programmé une randonnée à Trois Maisons, son lieu de résidence. Convivialité et bonne humeur étaient de rigueur jusque tard dans la soirée.



Arbres morts

Suite à différents aléas climatiques et à la vieillesse de nos vergers, beaucoup d'arbres morts peuplent notre paysage.

M. Ludovic Fessel, l'agriculteur qui exploite les terrains, propose aux propriétaires d'enlever gratuitement ces cimeaux disgracieux dont les branches mortes tombées au sol, causent des dégâts lors du fauchage des terrains.

Il souhaiterait que les propriétaires de terrains ayant des arbres à enlever lui donnent l'autorisation d'agir en le contactant directement ou en d'en faire part à la mairie.

Vous pouvez contacter M. Fessel au : 06 88 55 70 31



Nettoyage printemps

Sans vouloir concurrencer l'opération « Elsass-Putz » organisée par la CEA, la commune d'Eckartswiller a planifié un nettoyage citoyen des routes D619 et D115 ainsi que des chemins vicinaux ce samedi 25 mars. Le ban communal s'étendant jusqu'à Danne-et-Quatre-Vents, une portion de la D122 reliant la vallée de la Zinsel a aussi été inspectée.

Bravant les giboulées printanières annoncées sur la matinée, une quinzaine de personnes ont répondu à l'appel de la commune et se sont retrouvées à 9 heures devant la Mairie.

L'adjoint au maire, Jean-Luc Rothan a réparti les bénévoles sur quelques six circuits connus pour concentrer les principaux sites sur lesquels les incivilités étaient régulièrement observées.

Comme tous les ans, les habituels déchets allant de l'emballage de divers aliments en passant par la canette en aluminium et en verre ont jonché les bas-côtés.

En 2 heures, deux remorques pleines ont été collectées.

Constatant toutefois le manque d'implication de la majorité des habitants du village dans cette action, les élus remercient très chaleureusement les bénévoles qui ont participé à cette opération citoyenne au bénéfice de l'environnement.



A signaler : Une association savernoise de protection de l'environnement « SOS Pla'nette 67700 » organise régulièrement des opérations de nettoyage ciblées sur différents secteurs autour de Saverne. Les personnes motivées peuvent se renseigner sur leur site :

<https://www.zero-dechet-sauvage.org/structures/sos-pla-nette-struth>

Déchets verts (14 juin)

Depuis le début de l'année, ce sont les habitants des 3 communes, Ottersthal, Saint-Jean-Saverne et Eckartswiller qui sont autorisés à déposer les déchets verts sur le site d'Ottersthal. Pour y accéder, il y a lieu de coller un badge (actuellement carré) sur le pare-brise de votre véhicule (disponible en mairie).

Le 14 juin, la société Vita Compost a broyé l'ensemble des déchets verts stockés. Ces déchets seront criblés dans un second temps l'année prochaine pour en faire un compost.

A souligner, le grand tas de compost à disposition des habitants et résultant de la dernière campagne a presque entièrement été récupéré.

A l'attention des usagers : Déposez vos apports « en hauteur » et ne les étalez pas devant le tas ou au milieu de la placette comme cela s'est déjà vu



Travaux routiers

La CEA a entrepris de nombreux travaux de voirie en cette année 2023.

La chaussée à l'entrée du village (D115) a été refaite avant d'être « regravillonnée »

De même, le croisement de la route départementale D219 et D619 à la hauteur du cimetière de Monswiller a été redessiné, offrant une meilleure visibilité aux conducteurs voulant s'engager vers Saint-Jean-Saverne.

Un panneau STOP sécurise le croisement obligeant les conducteurs à marquer l'arrêt avant de s'engager.



Oberhof

La balustrade, le tablier du pont sur la D133 enjambant le ruisseau du « Nesselbach » ainsi que les rives du ruisseau ont été refaits à neuf. La gaine faisant passer le câble de moyenne tension électrique a été intégrée dans l'ouvrage. L'empierrement réduit l'érosion du pilier du pont lors des fortes pluies.



Désensablement de la Zinsel

Le lit de la Zinsel ainsi que les arches du pont ont été curés fin août. En effet, la végétation s'était développée sur les rives et une partie du lit de la Zinsel. Ces travaux devraient minimiser les risques de crue lors des fortes précipitations. Ils avaient été planifiés en 2022, mais avaient été reportés en 2023 en raison de la sécheresse 2022 ...

Lors de l'intense épisode de pluie intense du 17 novembre, le niveau de la Zinsel est passé de 0,5m à pratiquement 3 mètres entre 19 h et 1 h du matin, sans donner lieu à une inondation. En effet, la rivière déborde à partir d'un niveau de 3,50m.



SANEF

La SANEF a entrepris des travaux au niveau du vallon de Champagne. En effet le caniveau drainant les eaux d'écoulement de l'autoroute A4 était partiellement détruit et les eaux coulaient en partie sur la propriété d'un particulier.

Le nouveau caniveau mis en place répond à nouveau au besoin.

Par ailleurs, un arbre est tombé devant la grille de filtration qui retient les « déchets solides » véhiculés par les eaux de ruissellement de l'autoroute, ils ont été retirés lors de ce chantier.



Incivilités

Un ou des individus ont brûlé des déchets sous le pont de l'autoroute ! Un arrosoir vide a été retrouvé à côté de ce tas comportant beaucoup de canettes en aluminium, que l'on peut pourtant déposer gratuitement dans les bacs poubelles jaunes... !

A côté de la chapelle blanche, ce qui semble avoir été un coffret électrique a été brûlé à même la route. Quel est le sens de ce genre d'agissement ?



Protestation des maires

Le 3 juillet 2023, une quarantaine de maires de la communauté de communes se sont réunis devant la mairie de Saverne pour clamer un retour au calme au sein de la nation. Après La Marseillaise chantée en cœur, de longs applaudissements ont été adressés aux forces de l'ordre et aux sapeurs-pompiers. Face à l'escalade de la violence et des agressions de ces derniers jours un peu partout en France, la municipalité de Saverne et l'amicale des maires du pays de Saverne ont voulu dire "stop" en répondant présent à l'appel lancé la veille par l'Association des maires de France. Et ainsi démontrer leur volonté commune : œuvrer ensemble à une union nationale afin de rétablir durablement la paix civile.



Festivités communes

Pour la 5e édition, les communes de St-Jean-Saverne et d'Eckartswiller ont convié les habitants des deux villages limitrophes à célébrer ensemble la fête nationale.

Dès 19h, une foule nombreuse a pris place à l'ombre des platanes de la salle polyvalente d'Eckartswiller. Après le mot de bienvenue, les maires Jean-Jacques JUNDT et Jean Goetz ont rendu hommage aux forces de l'ordre tout en rappelant qu'elles ont été très sollicitées ces derniers temps.

A l'issue du discours, les élus et l'assemblée ont entonné la Marseillaise accompagnée par la musique « Espérance » sous la houlette de Jean-Claude Linder.

Profitant de cette météo agréable, les convives se sont faits offrir le « freibier » et autres rafraîchissements, ainsi qu'une petite restauration servie par les élus. Les musiciens ont animé cette fête jusqu'à tard dans la soirée, sous les guirlandes illuminant la place.



Etang de pêche : le 14 juillet

La traditionnelle ouverture de l'étang de pêche aux habitants de la commune du 14 juillet a attiré de nombreux adeptes de Saint Pierre. Certains ont taquiné le goujon, d'autres se sont assis à l'ombre de la forêt pour goûter la petite restauration organisée par le président Maurice BIGNET et les membres de l'association.



Augmentation du prix de l'énergie

En cette année 2023, la commune n'a pas échappé à l'inflation et à l'augmentation du prix de l'énergie.

Les contrats gaz de nos bâtiments avaient une échéance à fin mai 2023 pour l'école et au 31/12/2023 pour la salle polyvalente et la mairie.

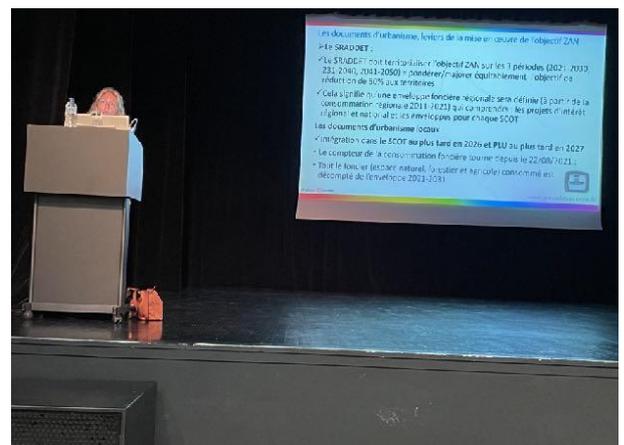
En effet, un contrat à prix fixe signé il y a 3 ans, nous protégeait de toute augmentation. Du fait de prix encore élevés au moment du renouvellement du contrat d'un an de l'école, le prix du KWh de gaz est passé de 0,036€ à 0,10€ HT. Les cours étant devenus plus raisonnables en cette fin d'année, le prix proposé pour les 2 autres bâtiments n'a été « que multiplié par 2 » ! Alors que pour l'école, le coefficient multiplicateur est de 3 !



La loi ZAN

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) veut limiter la consommation du foncier. Elle a été présentée et expliquée le 6 juillet au Zornhof à Monswiller. La réunion publique a été organisée par le Pôle d'Equilibre du Territoire Rural du Pays de Saverne Plaine et Plateau (PETR).

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune devra être révisé et modifié dans les prochaines années avec comme conséquence un déclassement de terrains constructibles. A l'heure, actuelle la commune d'Eckartswiller a un « droit de consommation et d'artificialisation » de 40 ares pour la période allant de 2020 à 2030. Le P.L.U défini en 2008 avait une surface de près de 5 Ha !



La communauté de commune a pris la compétence

Urbanisme en Août 2023. Les communes avaient à délibérer avant le 30 novembre pour donner leur accord et passer au PLUi (Intercommunal). Cette décision va être entérinée lors du dernier Conseil Communautaire du 14 décembre.

Vous avez un projet d'urbanisme ?

Il faudra dans certains cas, remplir une déclaration préalable, un permis de construire, ou un permis d'aménager.

Tous les formulaires sont disponibles sur le site :

<https://www.service-public.fr>

ou directement au secrétariat de la maire.



Rentrée scolaire

Pour la rentrée de 2023, la maîtresse Barbara Pelsy a une classe équilibrée. En effet elle compte 8 élèves de CE1 et 8 élèves de CE2.



L'APEEJE – L'association des parents d'élèves du RPI St Michel

L'APEEJE (Association des Parents d'Elèves d'Eckartswiller, Saint-Jean-Saverne, Ernolsheim-lès-Saverne) a pour objectif de soutenir financièrement les projets pédagogiques des enseignants du RPI St Michel et d'organiser des moments conviviaux tout au long de l'année scolaire.

Afin de pouvoir soutenir les projets scolaires, différentes ventes ont lieu durant l'année scolaire : deux ventes de fromage (automne et hiver), une vente de sapins en association avec la famille Agostinis et une vente de bretzels (au Printemps). Merci à tous ceux qui ont participé cette année !

Côté animations, en 2023, l'APEEJE a pu financer les bus pour participer aux sorties (spectacle pour les CE, caserne des pompiers de Saverne) et a organisé deux fêtes pour rassembler parents, enfants et enseignants et partager un moment convivial : fête de Noël avec distribution de cadeaux pour les élèves du RPI St Michel et fête de fin d'année avec de nombreuses animations (château gonflable, sculpteur de ballons, animation savon, etc.).

Pour l'année prochaine, les membres de l'association ont beaucoup d'idées et de projets en tête. Si vous, parents d'élèves, avez des suggestions et/ou envie de soutenir les actions de l'association, n'hésitez pas à prendre contact. Vous pouvez d'ailleurs rejoindre notre groupe facebook APEEJE pour suivre toute l'actualité.

Le comité de l'association vous souhaite une belle année 2024 et remercie les membres de l'association, les donateurs, nos collaborateurs et les mairies des trois villages pour leur soutien.

Sandra BINDSZUS, Lise BRIGEL, Cindy MEYER, Aurélie RUCK et Catherine STEIB

Contact : associationapeeje@gmail.com , Groupe Facebook : APEEJE

Pompiers

Comme tous les ans, les pompiers vous remercient pour l'accueil et la générosité que vous leur témoignez lors de la vente des calendriers.



Nettoyage du cimetière :

Depuis l'interdiction du 1^{er} janvier 2017 d'utiliser des produits phytosanitaires, pour l'entretien du cimetière, il est difficile d'avoir des allées nettes. Au mois de septembre, nous avons embauché en « ouvrier extra » Mikael un jour par semaine et lui avons donné comme mission entre autres d'arracher les mauvaises herbes en utilisant une binette électrique. Le ramassage manuel restant à faire est une action quelque peu fastidieuse. Avec les pluies automnales, les mauvaises herbes ont été ressuscitées. Marc utilise le bruleur thermique pour limiter les repousses.

Notre agent communal mutualisé avec la commune de St Jean-Saverne ne peut pas assurer, à lui seul, le nettoyage de toutes les allées.

Par ailleurs, l'entretien des tombes ainsi que des abords immédiats de celles-ci incombent aux propriétaires des concessions.

Si les propriétaires des concessions assuraient le service minimum, notre cimetière serait dans un état acceptable ; malheureusement ce n'est pas le cas. Il reste aussi les tombes désaffectées dont plus personne ne s'occupe et qui accentuent cet air négligé.

Cependant au printemps et à l'automne, un appel à nos concitoyens a été fait pour affiner cet entretien et permettre d'accueillir les visiteurs dans un endroit agréable à Pâques et à la Toussaint.

Lors de la séance de nettoyage du samedi 21 octobre, seules 7 personnes ont répondu à l'appel, merci aux quelques bénévoles.

Phénomène bizarre

Depuis quelques années, un phénomène bizarre se répète au mois de septembre, des milliers de mouches se réfugient dans l'entrée de l'église. Après un traitement anti-mouches, elles se ramassent à la pelle.



Cérémonie du 11 novembre

En 2023, une gerbe a été déposée au monument aux morts d'Eckartswiller à 10h30. Ce dépôt de gerbe a



été suivi par l'observation d'une minute de silence et de la sonnerie aux morts interprétée par Jean-Claude Linder.

Ensuite à 11h00 et pour la 5e année consécutive, nos deux communes se sont retrouvées au monument aux morts de Saint-Jean-Saverne.

Après les discours des Maires de St-Jean-Saverne, M. Jean GOETZ et d'Eckartswiller, M. Jean- Jacques JUNDT, le message du ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat des anciens combattants a été lu par l'adjointe au maire de St-Jean-Saverne, Madame Angèle BERNERT.

La cérémonie a ensuite été animée par les chants des élèves du RPI ST-MICHEL (regroupement pédagogique intercommunal d'Eckartswiller, Ernolsheim et Saint Jean Saverne). La Marseillaise a été reprise par l'ensemble des personnes présentes.



La chorale « fusionnée » d'Eckartswiller / Saint-Jean Saverne

Le chant, un domaine qui a permis à nos deux villages, Eckartswiller et St Jean, de partager des moments de convivialité, bonheur et joie.

Connaissez-vous les bienfaits du chant ? Il permet d'une part d'entretenir la mémoire, d'améliorer nos facultés cognitives, d'oublier les soucis du quotidien, de développer notre vie sociale.... Et d'autre part, avant tout de chanter !

Les jours, les semaines, les mois passent et les progrès sont à relever, la voix prend de la puissance et de la justesse.

Rejoignez-nous et partagez ces moments avec nous !



Conseil de fabrique - Remerciements

La présidente du conseil de fabrique Josette Pfeiffer, tient à inviter tous les ans, les bénévoles qui ont œuvrés pour la paroisse. La galette des rois est partagée à cette occasion.



La crèche 2023

Montée par l'équipe habituelle des bénévoles ! Elle a fait peau neuve dans un nouveau décor ! Venez nombreux l'admirer !



Notre démocratie est-elle en danger ?

Partout et presque tous les jours, nous entendons ce leitmotiv !

En France, on dénombre déjà plus de 1 300 maires démissionnaires pour le mandat en cours.

Pour pouvoir vivre dans une démocratie apaisée, l'attitude individuelle de chaque citoyen est importante. Les comportements de civisme (politesse, respect des règles, respect des biens publics...) sont pour beaucoup dans le caractère apaisé d'une société.

Or, dans notre village, nous constatons :

- D'une part : de plus en plus d'écarts par rapport à ce comportement de civisme.
 - o Non-respect des règles de stationnement (*empêche le camion poubelle de faire demi-tour, stationnement hors cases, stationnement sur les plateaux sur élevés, ..*) – Trottoirs envahis par la végétation devant certaines maisons – Végétation qui dépasse sur la voie publique – Crottes de chiens sur les trottoirs - Chiens non tenus en laisse – Non-respect de la réglementation pour la détention de chiens des catégories 1 et 2. – Chiens attachés mais qui empiètent sur le domaine public dans une impasse – Dépose de déchets et autres détritiques toutes les semaines sur le ban communal –



- o Ex : Dépôts trouvés à côté du container à verre le 13/11/2023, ...
- D'autre part, de moins en moins de personnes qui répondent présentes pour participer à une opération citoyenne (soit une séance de travail, soit pour honorer, à la cérémonie du 11 novembre, ceux qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre libre). De plus généralement ce sont presque toujours les mêmes personnes qui participent.

Donc, oui, même au niveau de notre village, quand de plus en plus de personnes ne respectent plus les règles et que beaucoup d'autres ne se sentent pas concernées ; on peut dire que notre collectivité ne va plus, trop bien. Le civisme est en train de s'étioler et on peut se poser la question : serons-nous bientôt obligés de prévoir une ligne budgétaire pour faire intervenir une police municipale ?

Le budget de notre commune ne nous permet pas de payer du personnel, pour balayer les trottoirs devant vos maisons, ni pour ramasser tous les déchets jetés sur le ban de notre commune de (1234 hectares).

Pour qu'une société puisse fonctionner harmonieusement, il faut que chacun participe à son niveau au bon fonctionnement.

Bibliothèque St Jean

Comment nous trouver ?

La Bibliothèque municipale est située dans l'ancien couvent tout comme l'École municipale.

Les horaires d'ouverture :

Vendredi : de 15h 45 à 16 h 45

Vendredi : de 18 h à 20 h

Samedi : de 14 h à 15 h

Durant les congés scolaires
seule la permanence du vendredi soir est assurée

Devenir lecteur

Gratuité pour tous.

Il suffit de remplir une fiche de renseignements.

On peut y emprunter jusqu'à trois documents pour une durée de trois semaines.

Fonds de la Bibliothèque

Le fonds de la Bibliothèque est riche de 3500 livres, dont une partie est renouvelée deux fois par an par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin. Régulièrement des nouveautés sont achetées en librairies : [Les Nouveautés](#)

On y trouve

pour les enfants : des romans, des contes, des albums, des BD et des documentaires sur des thèmes très variés, des revues (Science et vie Junior, Julie ...)

Pour les adultes : des romans, des biographies, livres en allemand, des documentaires, des revues (l'ami des jardins et de la maison, maxi-cuisine ...)

L'équipe des bénévoles est à votre disposition pour vous guider et répondre à vos attentes.

Les animations régulières sont organisées par l'Association [« Les Amis de la Bibliothèque »](#).



Don de Sang

L'établissement Français de Sang (EFS) a supprimé, pour des raisons financières, il y a quelques années, les dons sur nos 2 communes d'Eckartswiller et de Saint-Jean-Saverne.

Les personnes sensibles à ce don peuvent se rendre aux collectes de Monswiller, de Saverne ou d'Ernolsheim-lès-Saverne. Les plannings sont régulièrement affichés dans la commune.

Parc des Vosges du Nord

Réserve de biosphère transfrontière, 25 ans de partage franco-allemand

C'est en 1998 que les élus du Palatinat côté allemand et des Vosges du Nord côté français, ont décroché la précieuse reconnaissance décernée par l'Unesco. Mais qu'est-ce qu'une réserve de biosphère transfrontière ? C'est un territoire conciliant la conservation de la biodiversité et le développement durable. Il en existe 748 à travers toute la planète. Seulement 23 sont transfrontières, dont la RBT Pfälzerwald – Vosges du Nord.

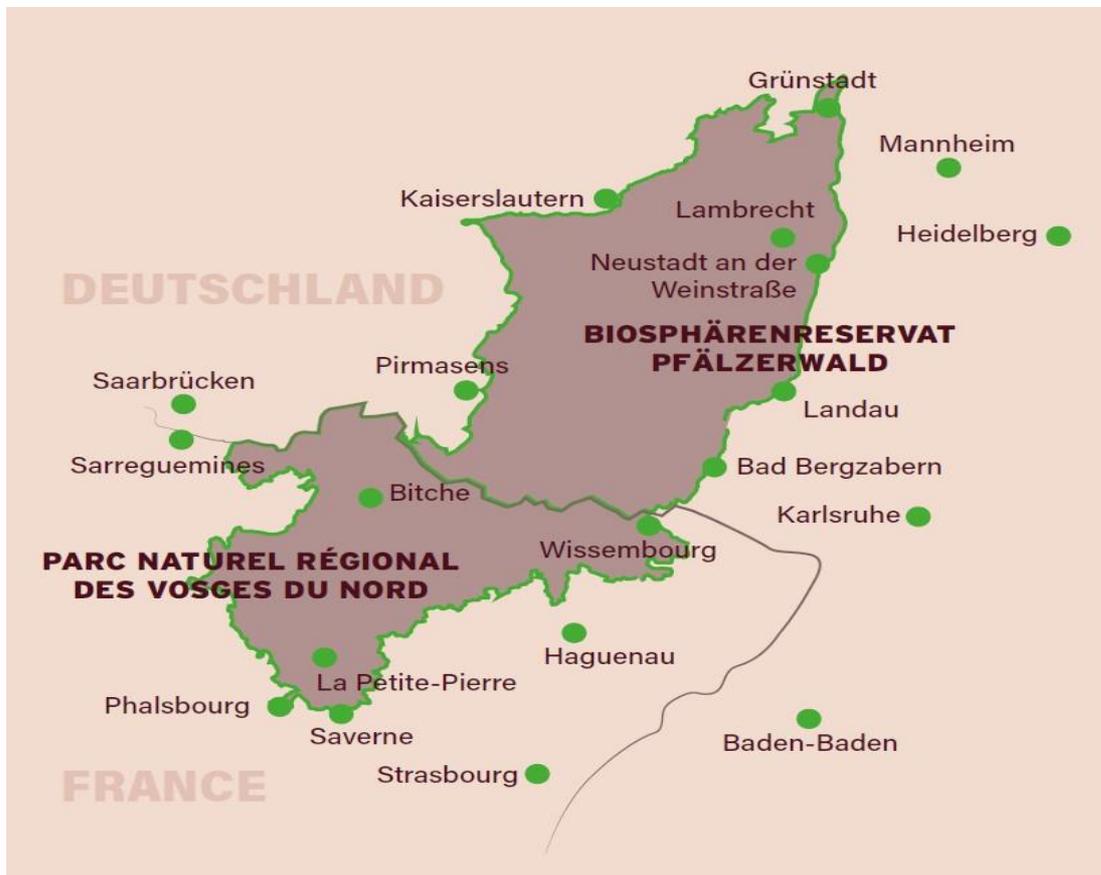
Parmi les projets portés par la RBT des deux côtés de la frontière, certains concernent l'activité économique, comme les marchés paysans transfrontaliers qui mobilisent jusqu'à 50 producteurs locaux allemands et français autour d'une offre de produits régionaux respectueux de l'environnement. D'autres s'attachent à la protection de la nature comme le projet Life Biocorridors qui a permis, de 2016 à 2022, de mobiliser des financements européens pour rétablir des continuités écologiques en forêt, en milieux ouverts et zones humides. Un deuxième projet, conduit de 2020 à 2023 avait pour objectif la protection d'espèces rares et menacées : l'Ecrevisse des torrents, des papillons plus particulièrement, les [Azurés des paluds, de la Sanguisorbe](#) et des chauves-souris, notamment le Grand murin. Ces programmes se poursuivent avec des actions concrètes sur le terrain comme des plantations de haies, de fruitiers et le suivi des espèces en danger. La réintroduction du lynx est l'emblème de ces projets communs. Si une vingtaine d'individus ont été relâchés côté allemand entre 2016 et 2020, ils sont désormais une trentaine à être recensés, dont une partie vivant côté français.

Chacun peut contribuer à ce travail commun sur la préservation de la nature à travers un autre projet phare de la RBT : le concours annuel « Jardiner pour la biodiversité ». Pour les communes, l'appartenance à ce vaste ensemble est une opportunité de réaliser des actions utiles et valorisantes en étant accompagné par une équipe expérimentée.

Quelques chiffres :

La Réserve de Biosphère transfrontière Pfälzerwald-Vosges du Nord est la plus grande zone forestière d'un seul tenant d'Europe, 72% du territoire est couvert de forêts

Environ 337 200 habitants (85 000 en France et 252 200 en Allemagne), 3062 km² (grand comme le Luxembourg), 3 900 km de sentiers de randonnée, 140 châteaux forts...





Lien sur le site du Parc pour d'autres articles :

https://parcvosgesnord-my.sharepoint.com/personal/s_stark_parc-vosges-nord_fr/_layouts/15/onedrive.aspx?id=/personal/s_stark_parc-vosges-nord_fr/Documents/bulletins municipaux 2023/BULLETTINS MUNICIPAUX 2023&ga=129

L'autonomie énergétique du territoire, c'est aujourd'hui qu'elle se construit !

Centrales Villageoises du Pays de Saverne propose aux citoyens de devenir producteurs d'énergies renouvelables : en devenant actionnaire (**Bon cadeau pour Noël** ; 1 action = 100 euros) pour financer en 2024 les 4 prochaines toitures à Steinbourg, Saessolsheim et Dettwiller. Nous organisons aussi une commande groupée à tarif plus avantageux de **Kit Photovoltaïques** (jusqu'à 4 panneaux) au mois de février 2024 pour avoir - dès les beaux jours du printemps - de l'électricité produite chez soi et pour sa propre consommation. Tous nos projets (prochaines installations, kit PV, animations) sont consultables sur notre site : www.cvps.fr

Si vous avez des questions, contactez-nous à l'adresse paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR TRIER MES BIODECHETS ?

LE TRI DES DECHETS, C'EST OBLIGATOIRE EN 2024?

La loi AGEC impose aux **collectivités** de mettre en place une solution de **tri à la source des déchets alimentaires** au 1^{er} janvier 2024. Ainsi, chaque citoyen aura la possibilité de ne plus jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR LE SMICTOM ALORS ?

Aujourd'hui, **3 solutions** s'offrent à vous selon votre lieu de résidence.



Si vous possédez un jardin, le Smictom vous propose des **composteurs** à tarifs préférentiels (40€ le bac de 300L et 50€ le bac de 600L à compter du 1^{er} janvier 2024) et subventionne à hauteur de 30€ l'achat d'un lombricomposteur, plus particulièrement adapté en appartement.

Si votre commune a opté pour les **placettes de compostage**, déposer vos biodéchets, mais également profiter du compost que vous avez



vous pouvez y produit !



Enfin, si vous résidez dans un quartier avec des habitats points d'apport volontaire (ou « **bornes** ») vous déposer vos biodéchets. Ils seront envoyés en usine de méthanisation pour créer de l'énergie.

collectifs, des permettent de

Pour connaître la localisation des bornes et des placettes, rendez-vous sur le site du Smictom !

J'AI DEJA UN COMPOSTEUR, EST-CE QUE JE DOIS PLUTOT METTRE MES DECHETS DANS UNE BORNE ?

Mais non ! Poursuivez votre démarche, le compostage à domicile est le tri le plus vertueux. Sachez que le Smictom peut vous accompagner dans la pratique du compostage (mise à disposition de broyat en déchèterie, conseils, formations, lettre d'information et vente de composteurs en bois à prix exceptionnel).

COMMENT GERER MES BIODECHETS SANS NUISANCE A LA MAISON ?

La gestion des biodéchets peut demander un temps d'adaptation. Bioseau, corbeille, petit sac, seau, vous pouvez choisir le contenant le plus adapté pour vous, vos usages et selon la place dans votre cuisine.

Pour limiter les nuisances éventuelles à la maison, voici quelques astuces :

- Penser bien à couvrir les déchets, refermer le couvercle du bioseau par exemple, après chaque dépôt et, si possible, l'entreposer dans un placard (sous l'évier par exemple)
- Vous pouvez mettre un peu de bicarbonate de soude au fond de votre seau pour limiter les éventuelles odeurs.
- Ne pas stocker très longtemps les biodéchets. En période de chaleur, ramener plus fréquemment le sac à la borne/placette/composteur, notamment s'il y a des quantités importantes de restes de fruits ou de viande, qui attirent plus facilement les moucheron. Les bornes et placettes sont accessibles 7j/7 et 24h/24.
- Si vous choisissez de stocker les biodéchets dans un sac plastique, il faudra bien penser à le jeter dans le bac de tri. Les sacs kraft et biodégradables sont acceptés uniquement dans les bornes, et pas dans les placettes de compostage.



Des sacs kraft, au tarif de 2€ les 50 sont disponibles au Smictom et dans chaque déchèterie fixe.

L'entretien des trottoirs par les riverains

NETTOYAGE DES CANIVEAUX ET DES TROTTOIRS

Chaque habitant se doit de nettoyer le trottoir et le caniveau devant chez lui, pour son propre confort et pour celui de la collectivité toute entière. Une petite action régulière évite l'explosion de la végétation et bien des déconvenues esthétiques.

Merci pour la propreté de notre village.

Il convient de rappeler qu'en vertu des dispositions de l'article L.2542-3 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) applicable en Alsace-Moselle, le maire doit assurer aux habitants de la commune « *les avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sécurité et de la tranquillité dans les rues, chemins et édifices publics* ».

MAPA Monswiller

Outre l'accueil, l'hébergement et la restauration des personnes âgées, l'association a mis en place d'autres services : l'Accueil en Journée (AEJ), le service de nettoyage pour les résidents du site ou au domicile de toute personne ayant ce besoin dans nos communes (ASADO). Pour des renseignements complémentaires, voir le site :

<http://maison-accueil-altenberg.fr/accueil-en-journee/>

Du lien pour tous : Le manque de liens sociaux peut être un facteur de perte d'autonomie.

Vous souhaitez bénéficier d'activités, de sorties culturelles, et d'un accompagnement qui permet de créer des relations sociales.

Vous avez besoin de sortir de l'isolement et de vous épanouir.

Le service

Né de la volonté d'une association à but non lucratif, la maison de l'Altenberg pour seniors autonomes propose un accueil en journée « Les Myosotis », du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Ceci dans un but de parfaire sa qualité de prise en charge et éviter l'isolement des personnes âgées à leur domicile.

Qui peut faire appel au service ?

Toute personne ayant envie de participer à des activités.

Que vous propose le service ?

Des ateliers : jardinage, musique, chant, danse assise, gymnastique douce, confection d'objets de décoration, jeux de société, cuisine.

Des animations : sorties culturelles, sorties nature, marché, médiathèque...

Rencontres intergénérationnelles : intervention d'associations (exemple : groupe folklorique, échanges avec des enfants...)

A signaler : la MAPA est aussi à la recherche de personnel pour renforcer l'équipe.

Histoire d'Eckartswiller

Reprenons notre habituelle chronique de l'histoire de notre village avec toujours des extraits des « *Chroniques d'Eckartswiller* », écrites par Léon Bachmeyer (18/04/1887-01/03/1955). Texte original en Allemand gothique traduit ces dernières années....

Attention : n'oubliez pas que lorsque l'auteur écrit au présent nous sommes dans le passé...en 1800 / 1900

-Il y avait des loups....

Dans la montagne, il y avait à l'époque beaucoup de loups. Des primes étaient accordées pour l'abattage de ces animaux. La ville de Saverne payait à l'époque pour un vieux loup 6 Pfennig et pour de jeunes loups 3 Pfennig par tête. Celui qui avait tué le loup devait montrer la peau récente pour recevoir la prime. Dans les comptes de la ville de Saverne, on trouve les dépenses annuelles pour ces abattages de loups, et parmi les communes qui apportaient les loups, Eckartsweiler est nommé souvent. Un loup apporté par Eckartsweiler en 1530, 1533, 1560, 1573, deux en 1566, trois en 1536 et quatre en 1539. Encore au 17e siècle, les loups rendaient la région dangereuse. Par exemple, en mai 1678, le berger de vaches avait oublié une vache en rentrant ses bêtes ; elle avait été attaquée et tuée par des loups pendant la nuit (St RP.)

L'Administration de la commune

L'administration de la commune était entre les mains des prévôts et du tribunal local avec 7 jurés. Le prévôt était nommé par les seigneurs ou fonctionnaires qui le rémunéraient également. Le Tribunal devait veiller au respect de l'ordre dans la commune. Elle possédait non seulement l'autorité de police, mais était également responsable de l'administration et des formalités de la commune et était, de ce point de vue, indépendant des régnants. Dans le règlement communal (DO Dorfordnung), il est dit :

« Zum zwölften, so soll auch die Herrschaft oder an ihrer Statt die Amtsleut oder Befehlshaber, Schultheißen, Gericht und Gemeindt zu Eckarzweyler by allen denjenigen schützen und handhaben, darzu sie jederzeit fueg und recht haben werden und von altern herkommen und gebräuchlich gewesen ist.- Zum vierzehnten, was die Gemeindt anlangt, das die Herrschft nit antrifft, soll der Schultheiß die sieben Schöffen oder Gerichtsmänner nemben und acht Männer aus der Gemeindt so darzu geordnet seindt. Ist es Sach, daß ihnen die Handlung zu schwer, (so soll er) aus der Gemeind noch mehr zu sich nemben ; was sie dann erkennen, dabey soll es bleiben und gehalten werden. »

Traduction : « Douzièmement, les autorités ou à leur place, les responsables ou commandants, prévôts, le tribunal et la commune d'Eckarzweyler doivent protéger et s'occuper de tout ceux dont ils sont responsables selon les anciens us et coutumes ». Quatorzièmement, en ce qui concerne la commune, qui ne concerne pas les autorités, le prévôt nomme sept jurés ou échevins et huit hommes de la commune. Si c'est trop difficile, il devra prendre encore plus d'hommes de la commune avec lui. Pour des cas d'une grande importance, les « 8 jurés » ou « 16 jurés » étaient appelés, comme de nos jours dans des cas semblables. Parfois, toute la commune devait être réunie. C'était fait en sonnant une « cloche des citoyens » et, il y a cent ans, par un tambour, en criant pour informer de l'heure de la réunion. Pour rappeler aux retardataires leur devoir de citoyen, le prévôt Hans Diebolt Roth ordonnait ce qui suit : *« Wann der Schultheiß durch den Heimbürger die gesamte Gemeind laßt zusammen gebieten, und welcher burger das Gebot begriff und dasselbig übertritt, der soll der Gemeind schuldig sein abzutragen 2 Schilling, wann aber die Gemeind beisammen ist und einer zu spät kommt, der soll der Gemeind verbrochen haben 1 Schilling unnachlessig. »*

Traduction : « Quand le prévôt réunit la commune entière par l'intermédiaire du « Heimbürger » (chef du village), celui qui ne respecte par l'ordonnance devra payer 2 Schilling, et si la commune est réunie, le retardataire devra payer 1 Schilling. »

La commune nommait tous les ans un « Heimbürger » (Chef de village) parmi les jurés. Celui-ci était chargé de toutes les affaires du village, en particulier des comptes.

Vers le milieu du 18e siècle, le chef de village fut appelé Maire, mais n'avait cependant pas les pouvoirs d'un Maire actuel. Une administration de la commune, comme on l'entend aujourd'hui, n'a été instaurée qu'à partir de la révolution française.

Tous les litiges entre habitants devaient d'abord être gérés par le tribunal local. Avant chaque procès, chacune

des parties devait payer cinq Schillings au tribunal.

Dans une ordonnance de 1593 il est précisé que (DB 150) :

Celui qui voudrait faire appel à la loi, qu'il soit étranger ou citoyen de la commune de Eckerzwiler, devra aller voir un dimanche le prévôt ou « Stabhalter », responsable, qui lui expliquera ses droits. Lorsque le prévôt ou responsable aura fait son devoir, (c'est-à-dire convoqué les jurés), et lorsque l'accusé aura donné satisfaction au plaignant ou conclu un accord, ils devront rendre compte au responsable le jour même. Celui qui ne le fait pas ou passe outre, devra payer les frais du tribunal au Tribunal d'Eckerzwiler, comme s'il avait fait un procès, soit 5 Schilling. Si le Tribunal devait se réunir pour une seule affaire, 10 Schilling devaient être payés.

Pour des affaires dont l'objet d'une valeur d'une livre ou moins, il n'était pas possible de faire appel à une instance supérieure. Dans une note du début du 16e siècle, à la dernière page du livre de la commune, il est précisé que « il faut en rester là, comme décidé à Eckertzwiller ». On faisait appel au Tribunal de Marmoutier ou au Tribunal épiscopal de la Cour de Saverne.

A suivre....

Mise en page JP Pfeiffer

Vue partielle du village et de l'église avec son toit en bâtière



Quelle belle langue que la nôtre ! Une belle poésie d'Yves Duteil

Josette Pfeiffer

Loin des vieux livres de grammaire,

Ecoutez comment un beau soir,

Ma mère m'enseigna les mystères

Du verbe **être** et du verbe **avoir**.

Parmi mes meilleurs auxiliaires,

Il est deux verbes originaux.

Avoir et **Être** étaient deux frères

Que j'ai connus dès le berceau.

Bien qu'opposés de caractère,

On pouvait les croire jumeaux,

Tant leur histoire est singulière.

Mais ces deux frères étaient rivaux.

Ce qu'**Avoir** aurait voulu être

Être voulait toujours l'avoir.

A ne vouloir ni dieu ni maître,

Le verbe **Être** s'est fait avoir.

Son frère **Avoir** était en banque

Et faisait un grand numéro

Alors qu'**Être**, toujours en manque,

Souffrait beaucoup dans son égo.

Pendant qu'**Être** apprenait à lire

Et faisait ses humanités,

De son côté sans rien lui dire

Avoir apprenait à compter.

Et il amassait des fortunes

En avoirs, en liquidités,

Pendant qu'**Être**, un peu dans la lune

S'était laissé déposséder.

Avoir était ostentatoire

Lorsqu'il se montrait généreux,

Être en revanche, et c'est notoire,

Est bien souvent présomptueux.

Avoir voyagé en classe Affaires,

Il met tous ses titres à l'abri.

Alors qu'**Être** est plus débonnaire,

Il ne gardera rien pour lui.

Sa richesse est tout intérieure,

Ce sont les choses de l'esprit,

Le verbe **Être** est tout en pudeur,

Et sa noblesse est à ce prix.

Un jour à force de chimères

Pour parvenir à un accord,

Entre verbes ça peut se faire,

Ils conjugueront leurs efforts.

Et pour ne pas perdre la face

Au milieu des mots rassemblés,

Ils se sont répartis les tâches

Pour enfin se réconcilier.

Le verbe **Avoir** a besoin d'**Être**

Parce qu'être, c'est exister.

Le verbe **Être** a besoin d'avoirs

Pour enrichir ses bons côtés.

Et de palabres interminables

En arguties alambiquées,

Nos deux frères inséparables

Ont pu être et avoir été.

Oublie ton passé, qu'il soit simple ou composé,

Participe à ton Présent pour que ton futur soit

Plus-que-parfait...

Commune d'Eckartswiller : Date des jours de chasse dans la forêt indivise.

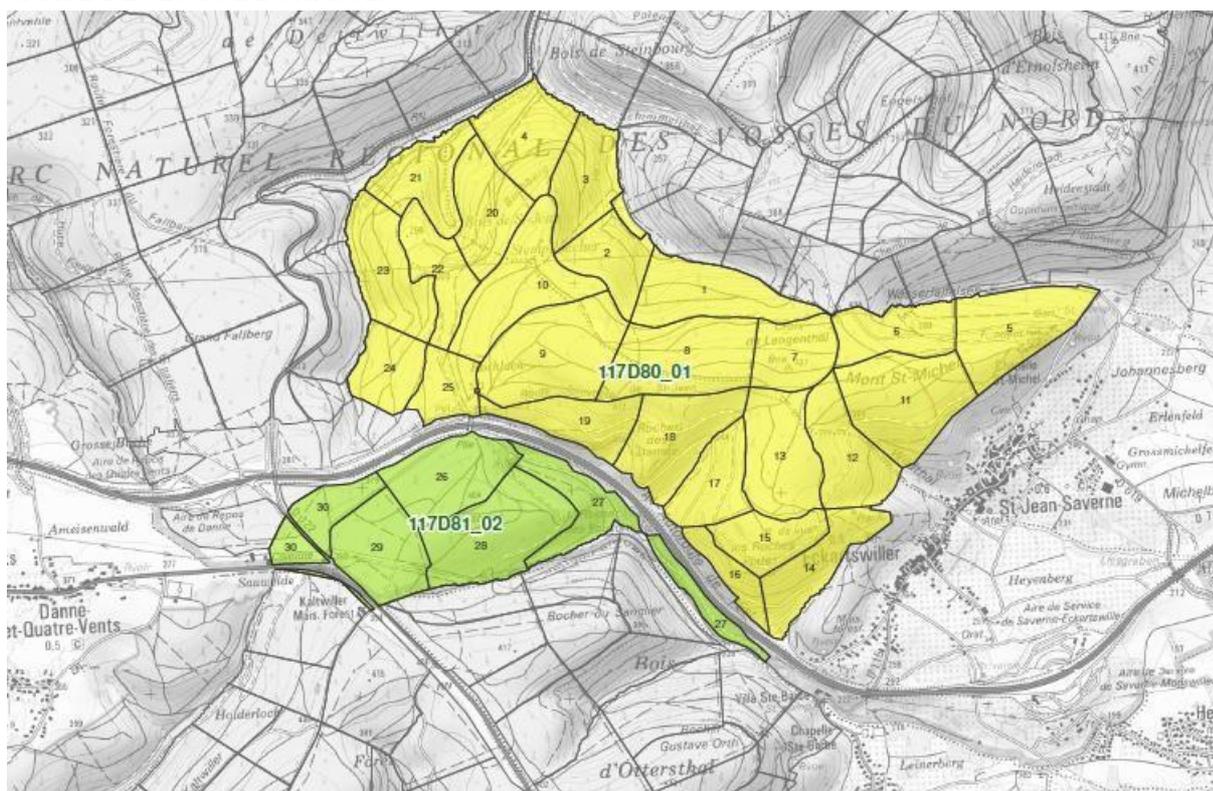
Calendrier des jours de chasse collective déclaré au 1er décembre 2023.

Calendrier susceptible de modification en cours de saison. Action de chasse signalée sur les principales voies d'accès par un panneau, exemple ci-contre.

Dans la mesure du possible détournez votre parcours de la zone de chasse.

Zone 117D80-01 située au NORD de l'autoroute.	Zone 117D81-02 située au SUD de l'autoroute
Samedi 16 décembre 2023	Samedi 9 décembre 2023
Mercredi 27 décembre 2023	Dimanche 17 décembre 2023
Jeudi 28 décembre 2023	Dimanche 14 janvier 2024
Vendredi 29 décembre 2023	Samedi 27 janvier 2024
Samedi 06 janvier 2024	
Samedi 27 janvier 2024	
Mercredi 31 janvier 2024	

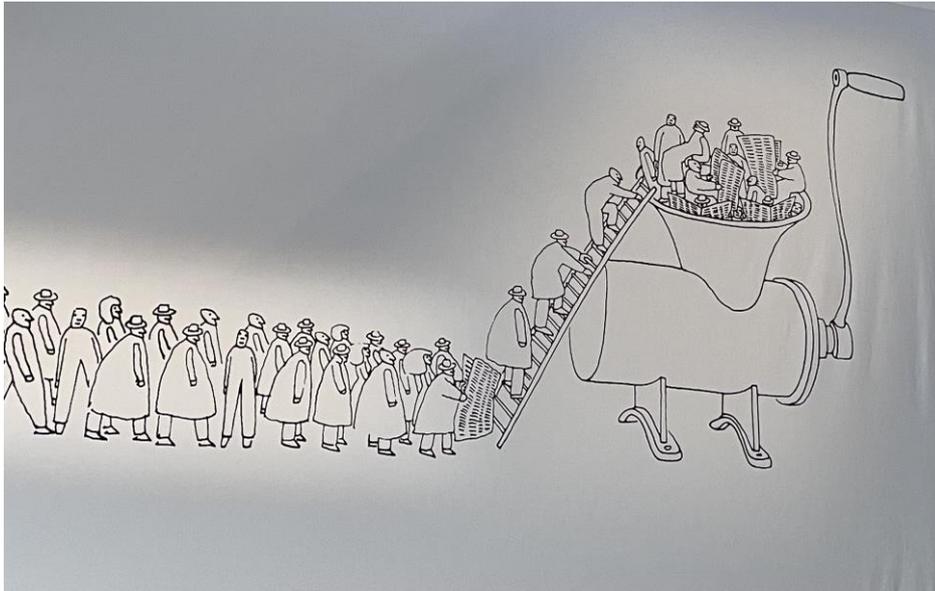
CARTE DES LOTS DE CHASSE.



Ci-dessous le lien pour consulter les dates sur une autre zone

[Les calendriers de chasse en forêt domaniale \(onf.fr\)](https://onf.fr)

Folon et ses petits bonshommes



Une vue de montgolfière sur l'Alsace, la Zorn entre Wilwisheim et Hochfelden au petit matin